

Balisage sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle en Bretagne

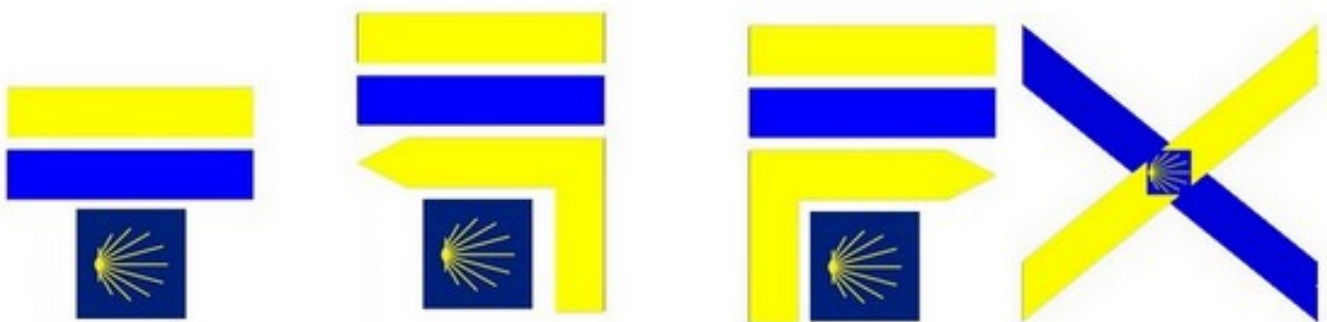
Le balisage décrit ci-dessous et adopté par l'Association bretonne des amis de St Jacques de Compostelle en décembre 2012, a été mis en service depuis progressivement dans les délégations départementales.

En Loire-Atlantique, vous continuerez à marcher avec l'ancien balisage, utilisant l'orientation du logo de St Jacques.

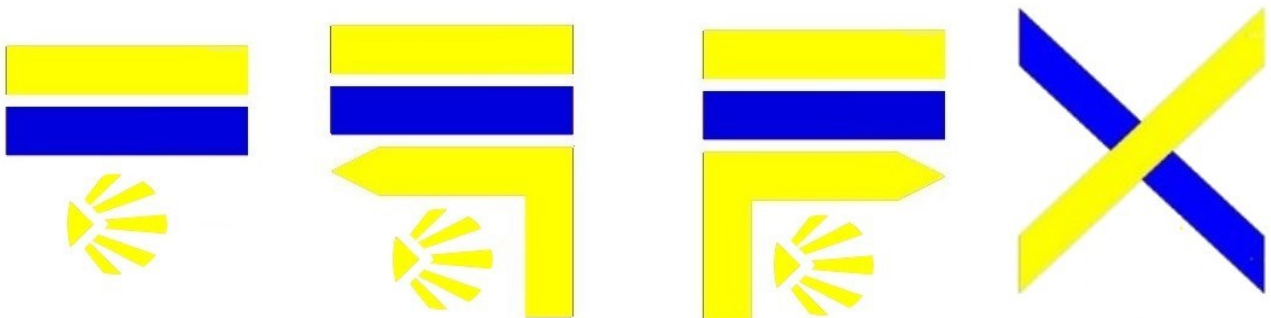
A – Nouveau balisage :

- Pour le balisage sur Chemins de St Jacques non GR® , en balises "jaune / bleu", les identifiants suivants sont utilisés :

1- Le logo jacquaire (de 4,5 cm x 4,5 cm) pour les autocollants ou les balises peintes sur support métallique ou lisse :

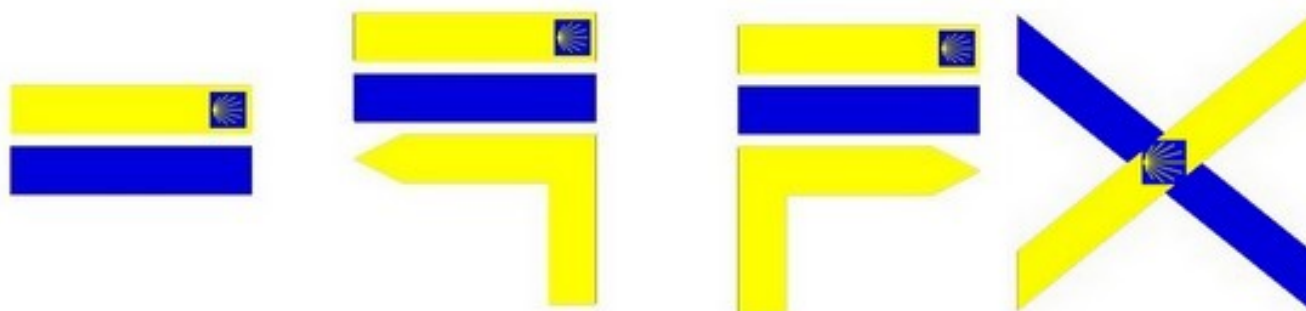


2- Le logo jacquaire (dit "patte d'ours") (de 4,5 cm x 4,5 cm) au pochoir pour le balisage à la peinture sur arbres ou sur support rugueux



3-, Le petit logo jacquaire (de 1,5 cm x 1,5 cm) pour les autocollants ou les balises peintes sur

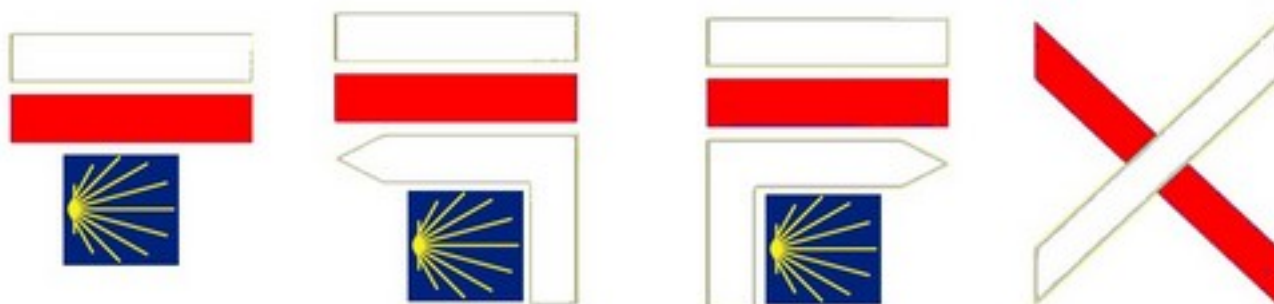
support métallique ou lisse (plutôt en parcours urbain) :



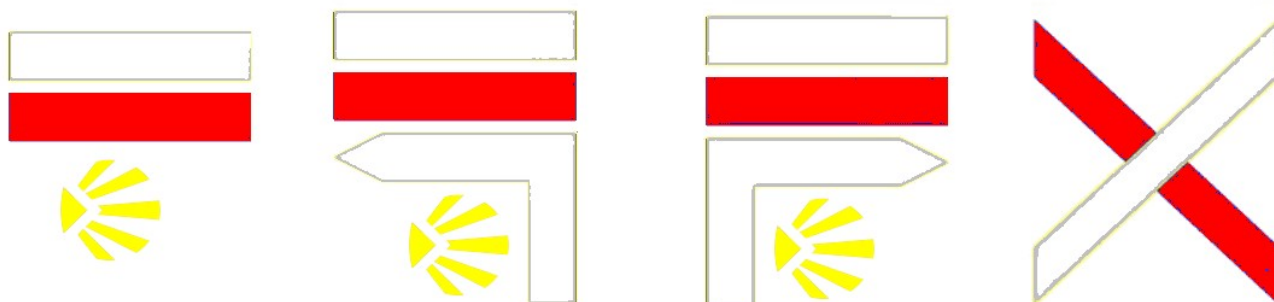
- Pour les Chemins de St Jacques sur GR®, l'identification jacquaire se fait des 2 manières suivantes :

(L'ajout du logo de St Jacques au balisage GR ou GRP est réalisé après avis et autorisation de chaque Comité départemental de la FFRandonnée.)

1 - avec le logo jacquaire (de 4,5 cm x 4,5 cm) autocollant quand le balisage GR®1 a été réalisé par autocollant ou peint sur support métallique ou lisse :



2 - avec le logo jacquaire dit "patte d'ours" (de 4,5 cm x 4,5 cm) peint au pochoir quand le balisage GR® ou GRP® a été réalisé à la peinture sur arbres ou sur support rugueux :



B – Balisage par coquille directionnelle :

La pointe de la coquille indique la direction à suivre.

Ci-après le système de balisage que vous allez rencontrer dans le département de Loire-Atlantique après Redon :

